

C'est la période des impôts. Cochez les cases.



Pour vous inscrire et voter à une élection fédérale, vous devez :

- avoir au moins 18 ans;
- être citoyen canadien.

Pas encore 18 ans ?

Rejoignez le Registre des futurs électeurs.

Lorsque vous produisez votre déclaration de revenus, cochez « Oui » aux deux questions concernant Élections Canada pour vous assurer d'être inscrit sur la liste électorale à votre adresse actuelle et d'être prêt à voter à toute élection fédérale.

Si vous cochez « Oui » aux deux questions

- L'Agence du revenu du Canada (ARC) communiquera uniquement votre nom, votre adresse et votre date de naissance à Élections Canada pour mettre à jour vos renseignements au Registre national des électeurs.
- Si vous avez qualité d'électeur, mais n'êtes pas encore inscrit au Registre national des électeurs, Élections Canada considérera cela comme une demande d'inscription.
- Si vous êtes un citoyen canadien et avez entre 14 et 17 ans, Élections Canada ajoutera vos renseignements au Registre des futurs électeurs.
- Lorsqu'une élection sera déclenchée, vous recevrez une carte d'information de l'électeur vous indiquant où, quand et comment voter.

Si vous cochez « Non » à la question B ou ne cochez rien

- L'ARC ne communiquera pas vos renseignements à Élections Canada.
- Si vos renseignements figurent déjà au Registre national des électeurs ou au Registre des futurs électeurs, Élections Canada ne les supprimera pas.
- Si vous êtes inscrit et que vous déménagez avant la prochaine élection, il se pourrait qu'Élections Canada n'ait pas votre nouvelle adresse.
- Si vous avez qualité d'électeur, mais n'êtes pas inscrit, vous devrez vous inscrire avant de voter.

À propos du Registre national des électeurs

Le Registre national des électeurs est une base de données permanente, continuellement mise à jour, de tous les Canadiens ayant qualité d'électeur. Y sont enregistrés le nom, l'adresse, le genre et la date de naissance de chaque électeur ainsi qu'un identificateur unique. Le Registre sert à créer les listes électorales en vue des élections et des référendums fédéraux. Les électeurs qui sont déjà inscrits n'ont pas à se réinscrire pour chaque élection. Cependant, ils peuvent mettre leur adresse à jour, notamment en cochant les cases de la section réservée à Élections Canada dans leur déclaration de revenus. Lors d'une élection, ils recevront automatiquement une carte d'information de l'électeur leur indiquant où, quand et comment voter. Élections Canada partage les renseignements des électeurs avec les organismes de gestion électorale provinciaux et territoriaux, avec lesquels il a conclu des ententes de partage de données, afin d'améliorer l'exactitude des listes électorales et de réduire les doublons et les dépenses publiques.

La confidentialité de tous les renseignements est assurée par la *Loi électorale du Canada* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Élections Canada veille à ce que les renseignements figurant au Registre national des électeurs soient sécurisés et servent uniquement aux fins autorisées.

Pour vérifier si votre adresse est à jour, visitez le Service d'inscription en ligne des électeurs.

À propos du Registre des futurs électeurs

Le Registre des futurs électeurs contient les renseignements (nom, date de naissance, genre, adresse et identificateur unique) des jeunes citoyens de 14 à 17 ans qui ont accepté de s'inscrire auprès d'Élections Canada. Lorsqu'ils auront 18 ans, s'ils ont qualité d'électeur, ils seront ajoutés au Registre national des électeurs afin de mettre à jour les listes électorales des élections et des référendums fédéraux.